



Société des Régates d'Agde et du Cap

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire Du 09/Février 2019

1. Signature des présents.

Étaient présents ou représentés 80 membres sur 185 associés soit 43 % des membres inscrits, le quorum nécessaire est donc réuni, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

2. Proclamation des résultats du Challenge annuel 2018.

Les bateaux certifiés comme appartenant à la Sorac et ayant fait au moins 7 régates reçoivent un bon d'achat USHIP et un pavillon SORAC. Ils sont classés et récompensés : 28 bateaux.

Les équipiers et skippers licenciés SORAC 2018, ayant effectué au moins 7 régates organisées par la SORAC et validées à la FFV ainsi que les bénévoles, ont reçu un bonnet et un sticker.

Hélène Matéo présente les résultats du challenge SORAC. Voir les résultats sur le site soracagde.com.

3. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 10 février 2018.

Aucune remarque le PV est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport moral du président Christian Vayssière.

C'est donc mon dixième rapport moral, et je suis heureux de constater que vous restez toujours aussi nombreux à nous encourager.

La saison 2018 ne fait pas encore partie du passé,

- il restait à récompenser les participants au Trophée Sorac, Hélène vient de le faire, et nous avons encore une fois apprécié la voix féminine de notre comité de course.

- comme chaque année une synthèse de nos activités doit être faite, et je souhaite demander à ceux qui ont fait le travail de vous en donner les détails.

Hugues Naudin : classements, participations et règles Osiris.

Marc Bazille pour les finances : ça a tangué, mais il tient bien le cap.

Henri Roques ; l'Escalagde 2018, et lancement de l'édition 2019.

Un mot sur nos effectifs, ils restent juste stables, les nouveaux membres peinent à remplacer les départs. (205 contre 215).

La dotation parlementaire de notre ancien député, enfin versée, nous a permis de lancer l'opération CRR et Permis Mer, 10 certificats radio et 4 permis côtiers.

La Sodéal maintient son soutien aux skippers, et une intervention de notre Maire, a permis de clarifier les conditions d'attribution des réductions. 35 skippers ont bénéficié de réductions allant de 10 à 25 % sur le contrat d'apportement et 27 d'une manutention réduite de 50 % En 2018 nous avons organisé 18 régates, cela veut dire à chaque fois de 12 à 15 personnes sur le pont, vous les connaissez, **nous les remercions**. (Uniquement pour les régates c'est l'équivalent de 280 jours soit 1680 h d'activités bénévoles effectuées).

Pour 2019 nous avons prévu 18 régates, cela peut paraître beaucoup, mais déjà 3 ont été annulées pour gros temps.

Ne ratez pas nos régates phares La Sodéal, La Ville d'Agde, Hérault Méditerranée et en complètent les deux manches de l'Escalagde.

Participez en nombre à L'Occitania Cup les 28 et 29 Septembre à Sète. C'est à coté, facile pour toutes les tailles de voiliers, et c'est pour nous l'occasion de retrouver notre place de premier Club en Hérault.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011
Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

Tel: 06 61 05 36 00 e.mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Réservez, votre samedi 12 octobre pour une visite commentée au Musée du Cap d'Agde, de l'histoire de la Jeanne-Élisabeth, navire qui a chaviré en novembre 1755 sur les plages de Maguelone.

Et :

Puisque je vous sens très attentifs permettez-moi de faire un rappel du fonctionnement du Club, dont vous pouvez consulter les statuts et le règlement intérieur sur le site soracagde.com.

Notre conseil d'administration comporte 15 postes. Il est renouvelé par tiers chaque année et chaque membre est élu pour 3 ans. Cette année six postes sont à pourvoir et je vois avec plaisir que nous avons 6 candidatures.

Juste après votre vote le nouveau conseil se réunira et nommera un Président, un Vice-président, un Secrétaire général et un Trésorier qui constitueront le bureau. C'est souvent les mêmes qui restent en poste mais dans nos statuts cela peut changer chaque année et même en cours de mandat.

Je vais donc terminer sur une note plus personnelle, et vous dire que cette année je ne me présente pas au poste de Président, je reste au conseil, j'ai toujours autant de plaisir à construire l'avenir de notre Club, et j'assure à celle ou celui qui en prendra la charge, mon soutien le plus cordial.

Je vous remercie de votre amicale attention

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité

5. Compte rendu des activités sportives 2018- Hugues Naudin

La saison 2018 a débuté le 28 novembre 2017 et a fini le 28 novembre 2018.

En 2018, 22 épreuves étaient programmées, 5 ont été annulées.

Au Total 17 régates ont été organisées :

- 16 régates dans le cadre du trophée sorac,
- L'Escalagde,

Remarque : la régate de la SNSM annulée par le Comité de Course a été prise en compte dans les avantages Sodéal pour les 22 bateaux présents au départ.

Participations aux Régates

La fréquentation aux régates est en baisse. Nous avons eu en moyenne 23,5 bateaux par épreuve contre 27 en 2017.

La participation a varié de 8 à 34 bateaux par épreuve. Régates où la participation a été la plus importante :

- Coupe de la Sodéal : 34 Bateaux.
 - Coupe USHIP : 31 bateaux,
 - Régate des Équipages : 30 bateaux
 - Coupe de la Ville d'Agde : 28 bateaux,
 - Coupe Hérault Méditerranée (2° journée) : 26 bateaux,
- Épreuve la moins fréquentée : La Nuit Agathoise : 8 Bateaux.

Trophée SORAC 2018

Bateaux qui ont le plus participé aux épreuves du Trophée 2018 :

- Théodore : 16 participations,
- Lou Poul : 15 participations,
- Hator III, Gipsy 3 et Ellena III : 13 participations,

Championnat National des Clubs

Championnat National des clubs Promotion : 19° / 765 (14° en 2017).

Championnat de France des clubs : 24° / 768 (23° en 2017).

Championnat Régional des Clubs

Nombre de clubs de la Sélection : 56

	<u>Ligue</u>	<u>CDV</u>	<u>CLUB</u>	<u>Libellé</u>	<u>DIV</u>	<u>PLACE</u>	<u>Points</u>	<u>Elite</u>	<u>Promo</u>
1	124	34000	34024	C N Palavas	D1	11	56 332		56 332
2	124	34000	34011	SORAC	D2	24	37 003		37 003
3	124	34000	34013	YC LA GRANDE MOTTE	D2	25	36 677		36 677
4	124	30000	30001	S N GRAU DU ROI	D2	46	27 464		27 464
5	124	34000	34014	Y C MAUGUIO CARNON	D2	47	27 252	7 050	20 202

Championnat Régional Individuel Fédéral 2018

Par Licencié : sur 2132 coureurs classés.

<u>Place</u>	<u>Licence</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Club</u>	<u>Ligue</u>	<u>Dpt</u>	<u>Pratiques</u>	<u>Bateaux</u>	<u>Points</u>
1	0525711R	COURSIERES	BERNARD	SORAC	OCCITANIE	34	H	IRC, OSIR	1988
4	1228397F	CHABARDES	BENOIT	SORAC	OCCITANIE	34	H	IRC, OSIR	1846
12	1032724E	LO PINTO	JEAN MARC	SORAC	OCCITANIE	34	H	OSIR, SUR	1603
13	0004692N	DAMBLE	JEAN LOUIS	SORAC	OCCITANIE	34	H	IRC, OSIR, SUR	1587
14	0325742Q	CAUQUIL	HENRI	SORAC	OCCITANIE	34	H	OSIR	1542

Classement OSIRIS Façade Méditerranée

Par Licencié : Sur 4994 licenciés classés

<u>Année</u>	<u>Place</u>	<u>Licence</u>	<u>Ligue</u>	<u>CDV</u>	<u>CLUB</u>	<u>Nom Prénom</u>	<u>Points</u>
2018	4	0525711R	124	34	SORAC	COURSIERES BERNARD	783,3
2018	8	0004692N	124	34	SORAC	DAMBLE JEAN LOUIS	756,6
2018	13	1228397F	124	34	SORAC	CHABARDES BENOIT	668,2
2018	14	0325742Q	124	34	SORAC	CAUQUIL HENRI	666,5

Par Bateau / Skipper : Sur 1575 bateaux classés

<u>Année</u>	<u>Place</u>	<u>Licence</u>	<u>Dept</u>	<u>Voile</u>	<u>Bateau</u>	<u>Type</u>	<u>Skippé par</u>	<u>Points</u>
2018	2	0525711R	34	FRA 792	FARFADET	SYMPHONIE Q	BERNARD COURSIERES	783,3
2018	5	0004692N	34	FRA 39243	SCHEGGIA	SUN FAST 3200	JEAN LOUIS DAMBLE	720,2
2018	8	0325742Q	34	FRA 2928	LOU POUL	SUN FIZZ Q	HENRI CAUQUIL	666,5
2018	16	1032724E	34	FRA 4273	ATALANTE 2	FIRST CLASS 10	JEAN MARC LO PINTO	548,3
2018	24	1230352S	34	FRA	L'EMBEILLIE	DUFOUR 36	JEAN MARC	508,8

				44049	IV	Performance	BELHEURE		
--	--	--	--	-----------------------	----	-------------	----------	--	--

Classement IRC 4

Trois bateaux Sorac ont participé aux épreuves IRC 4 In shore en équipage. Sur 45 bateaux classés :

- Le Grand Large classé 8°.
- Scheggia classé 9°.
- Farfadet classé 25°.

6. Calendrier 2019

Voir le calendrier officiel sur le site SORAC.

Les régates phares sont :

Sodéal le 24 Mars.

Escalagde du 30 mai au 2 juin.

Ville d'Agde les 15 & 16 juin.

Hérault Méditerranée le 13 Octobre.

7. Escalagde

En 2018, 31 bateaux sont partis du cap et 78 ont participé à la régate avec les catalans le samedi.

Le samedi soir la soirée a été particulièrement réussie avec DJ , repas excellent et bar à volonté...

Cette année :

La SNSM participera au départ.

Une balise sera affectée à chaque bateau.

Les prix sont maintenus.

Nous ouvrons cette régate aux bateaux non certifiés OSIRIS dans une catégorie « promotion » mais avec les mêmes obligations. Un départ leur sera spécifique une heure avant.

L'objectif est d'avoir le plus de participants pour favoriser le classement du club.

Un effort de communication est lancé avec Flyers envoyés aux institutionnels, page facebook et communication aux clubs.

8. Rapport et compte rendu financier – Marc Bazille

Chers amis régatiers,

Je me retrouve une fois de plus devant vous pour vous soumettre les comptes de notre association. C'est en 2004 (donc 15 ans) qu'André Chaix m'a transmis des comptes bien équilibrés. C'est toujours le cas aujourd'hui.

C'est grâce à votre soutien et au travail des différentes équipes de bénévoles qui se sont succédées que notre association est toujours active et en bonne santé financière. Avec la participation de Gérard Ringwald les comptes 2017 se sont soldés par un bénéfice de 1 283 €.

Cette année je vous annonce une perte de 1 917€. S'approcher de l'équilibre reste notre objectif, il faut donc être attentif à l'évolution de nos flux financiers et en tirer les décisions de gestion adéquates.

J'ai innové cette année en vous proposant quelques graphiques, courbes et camemberts pour rendre les chiffres plus parlants.

Je suis reparti des chiffres de 2016 et comme vous pouvez le constater notre activité a baissé lentement mais de façon régulière. La tendance de la courbe met ce point en évidence.

L'idéal serait d'attirer de nouveaux voiliers et de perdre le moins possible de nos anciens et fidèles régatiers qui sont à la base de notre réussite.

Je termine par une présentation qui vous montre comment se compose le financement de notre activité.

Vous noterez que 27% provient des subventions, ce qui est énorme et allège d'autant la contribution de nos membres. C'est le résultat de l'action de Christian qui se bat en permanence pour que le club soit reconnu auprès de nos partenaires et bénéficie d'aide pour favoriser notre sport.

En conclusion pour moi il n'y a pas que les chiffres qui comptent.

Nous sommes dans le monde associatif, c'est notre engagement bénévole dans la convivialité qui permet de poursuivre et d'améliorer nos projets.

Un grand merci à nos coureurs qui par leur participation à nos manifestations sportives contribuent aux actions caritatives au profit de la SNSM, de l'AFM et de la ligue contre le cancer.

Bon vent pour 2019.

BILAN 2018

ACTIF	01/01/2017 31/12/2017 7	01/01/2018 31/12/2018	PASSIF	01/01/2017 31/12/2017	01/01/2018 31/12/2018
Banque BPS	14219.80	12221.12	Fond associatif et réserves	22280.00	23563.57
Caisse	252.75	363.46	Provision AG	640.00	500.00
			Prov CN		825.27
Stock produits à vendre	804.09	759.09			
Stock polos	3294.00	1553.25			
Immobilisation financière	10000.00	10000.00	Créances	3691.07	
Provisions Factures à encaisser			Factures à payer	676.00	2425.77
Provision			Provision Dépenses		
Recettes à encaisser		500.00	Excédent.		
Perte		1917.69		1283.57	
TOTAL	28570.64	27314.61	TOTAL	28570.64	27314.61

COMPTE DE RESULTAT 2018 et BUDGET 2019

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
60 Achats			70 Vente de produits		
fouritures (entretien et bureau)	2000	1858.97			
matériel - matériel	1058	1044.75	prestation de service	2300	1500
Restitution loyer Agde et Dept	1350	1350.00			
	400	400.00			
Loyer, Soifed / Soifed	950	933.51	Vente marchandises ou autres		
61 Services extérieurs		428.20	vente de licences	14000	12955.00
			engagements régates	20000	16003.40
soins-trainance			74 Subventions		16135
locations					
entretien et petites réparations	450	227.00	Particip Loyer Mairie	1350	1350.00
primes d'assurance	900	611.00	Particip Loyer Dept	400	400.00
documentation	100	119.50	Sub-Parlementaire		1500.00
rapats, retours			Sub Service Sport AGDE		1500.00
62 Autres services extérieurs			COV		500.00
cotisations	500	464.00			
publicité-publications	480	522.00			
transpo (expositions ou autres...)	500	1177.32	Commune AGDE	4700	4700.00
déplacement	500	240.49	Collecte Snam		983.00
réceptions-missions	500	369.40	Pernis	439.00	
frs de PTT - téléphone	2500	1875.48			
Divers			Autres partenaires	1300	
divers-achat licences	14000	12660.00			
relations publiques					
divers-charges régates	17982	17697.30			
divers-don		808.86			
challenge + aide coureurs	3500	3762.52	Agglo Hérault Méditerranée		
divers-hors régates/Bat comité	3000	0			
Ligue contre le cancer		400.00			
SNSM		1200.00	75 Autres produits de gestion		
TELEPHONE		0	corisations	10000	9351.00

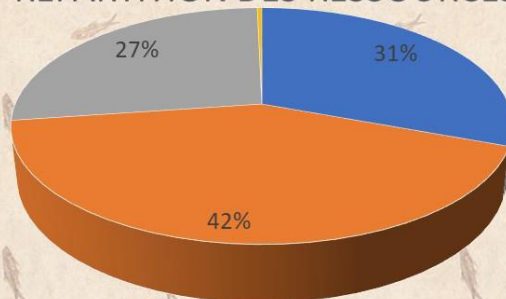
Suite compte de résultat 2018.

64 Charges de personnel				Produits sur exercices antérieurs			
salaires et traitements bruts							
indemnités							
cotisations ou charges sociales							
65 Autres charges de gestion							
pertes sur créances							
Redevances Bateau Majesté	1000	1546.87	1100				
frais de banque	400	690.92	500				
Régularisation amortissement	600						
66 Charges financières intérêts emprunts				76 produits financiers	120	108.00	
67 Charges exceptionnelles	1500			77 Produits exceptionnels			
				77100 Produits excep			
Permis		818.00		Permis			
AG		500.00		LNV			
68 Dotations aux Provisions				Produits à recevoir			
Bénéfice				Perte		1917.69	
Total général des charges	54170	51707.09	46085	Total général des produits	54170	51707.09	46085

L'EVOLUTION ENTRE 2016 ET 2018

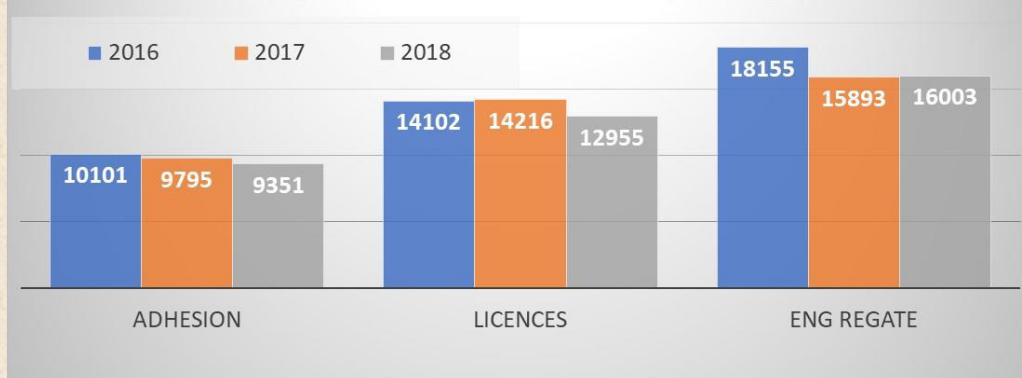
	2016	2017	2018
ADHESION	10101	9795	9351
LICENCES	14102	14216	12955
ENG REGATE	18155	15893	16003
TOTAL	44374	41921	40327

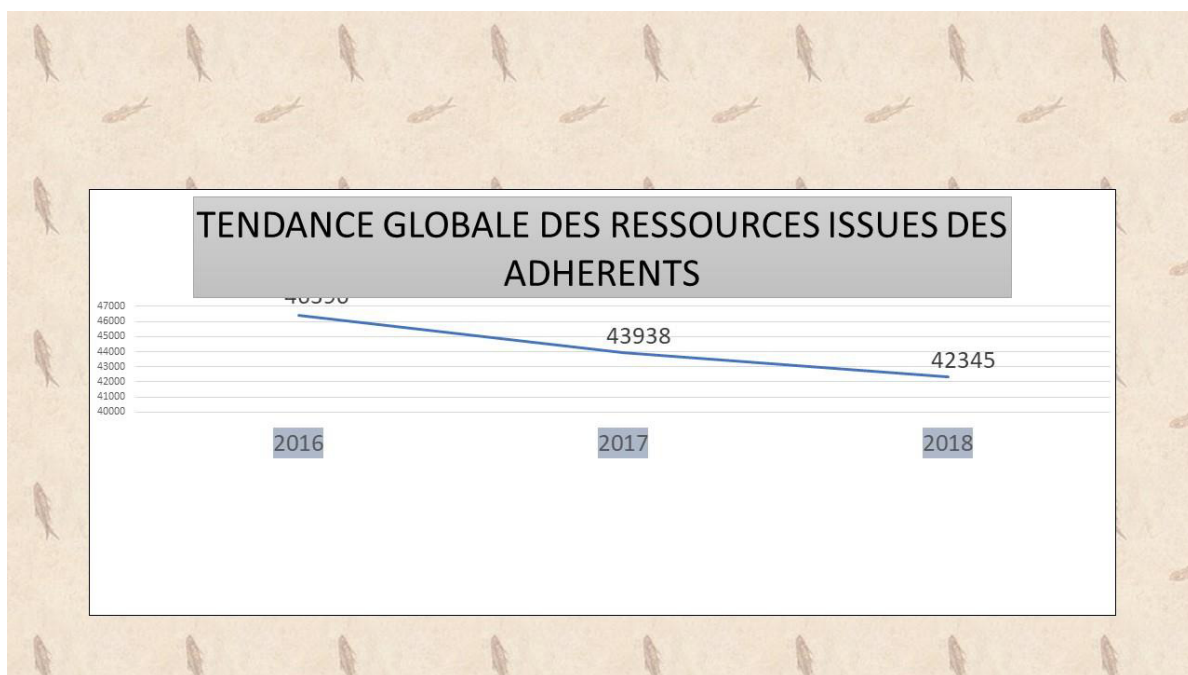
REPARTITION DES RESSOURCES



■ ADHESION ■ ENG REGATE ■ SUBVENTION ■ DIVERS

EVOLUTION DE L'ACTIVITE ENTRE 2016 ET 2018





Le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité.

9. Question diverses

Comment limiter le vieillissement des membres ?

Difficile de répondre précisément mais il faut communiquer un maximum avec les réseaux sociaux et faire connaître les diverses régates organisées au plus grand nombre.

Un tarif préférentiel est fait pour les moins de 25 ans.

10. Élection du conseil d'administration

6 membres du conseil sont renouvelables :

- Hugues Naudin
- Marc Bazille
- Armelle Chaillou
- Michel Danjou
- Hélène-Anne Matéo
- Bruno Darles

Sont candidats :

- Hugues Naudin
- Marc Bazille
- Armelle Chaillou
- Michel Danjou
- Hélène Matéo
- Roger Specht

Comme il y a autant de candidats que de postes à pourvoir, la question est posée pour voter à main levée. Sans opposition les candidats sont donc élus.

11. Composition du conseil d'administration :

Marc Bazille
Julio Calafell
Henri Cauquil
Armelle Chaillou
Michel Danjou
Daniel Frémont
Stéphane Louvel
Serge Magnier
Hélène Matéo
Huques Naudin
Gérard Ringwald
Henri Roques
Roger Specht
Gilles Vaillé
Christian Vayssière

L'assemblée générale est terminée le conseil d'administration va se réunir pour élire le bureau.

